

13.20

Paul Loucy.

Le vingt-huit septembre mil
huit cent quatre-vingt-deux nous
vêtré soussigné, Curé de cette
paroisse, avons baptisé Paul, né
le même jour du légitime mariage

de Paul Loucy Cultivateur et
de Marie Pelletier de cette pa-
roisse. Le parrain a été
Johny Haret qui m'a su signer
et le marrain Eva Plouard
soussignée. Le père a déclaré
me le savoir - Lecture faite -
Eva Plouard
D. Pelletier Curé